

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 mai 2014
(convocation du 14 mai 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Mai Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. RAUTUREAU Benoît, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h 15
M. MAMERE Noël à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 11 h 15
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. BRUGERE Nicolas à Mme BREZILLON Anne
M. CAZABONNE Didier à Mme CAZALET Anne-Marie
Mme CHABBAT Chantal à M. GARRIGUES Guillaume
Mme CHAZAL Solène à Mme PIAZZA Arielle
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Jean-Louis
M. DELLU Arnaud à Mme JARDINE Martine

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOLET Thierry
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. RAYNAL Franck
M. RAUTUREAU Benoît à Mme LOUNICI Zineb jusqu'à 11 h 00
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain
Mme THIEBAULT Gladys à M. MARTIN Eric
Mme VILLANOVE Marie-Hélène à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 15

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Réseau Tramway 2013/14 - Bordeaux - travaux de voiries et d'aménagements pour l'achèvement de la troisième phase du tramway de Bordeaux, des services partiels, et du Tram Train du Médoc - FIN 301 - Appel d'offres Ouvert - Autorisation de signer

Monsieur LABARDIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux, a par délibération en date du 6 novembre 2009, arrêté le dossier définitif du projet d'extension de 33 km du réseau actuel de tramway. Ce projet comprend :

- les extensions des lignes A, B et C ;
- la mise en place des services partiels (renforcement de l'offre) ;
- la construction du Tram-train du Médoc.

Il est nécessaire de réaliser les travaux de voiries et d'aménagements pour l'achèvement des extensions du tramway de Bordeaux, des services partiels, et du Tram Train du Médoc.

Les travaux à réaliser concernent principalement des travaux courants de VRD, des travaux de mur et clôtures pour permettre la restitution d'accès et/ou la mise à l'alignement et de petites interventions courantes d'aménagements paysagers.

Ils ont pour objet de succéder, en permettant de réaliser des travaux de finitions, aux travaux réalisés dans le cadre des marchés des extensions du tramway, des Services Partiels et du Tram Train du Médoc de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Ces travaux de voiries et d'aménagements du tramway sont situés sur le tracé et au voisinage de 5 extensions de ligne, des Services Partiels et du Tram Train du Médoc, soit :

- **Ligne A – MERIGNAC** : Extension de la ligne actuelle entre la Place Charles de Gaulle et l'Avenue de Magudas ;
- **Ligne B – BORDEAUX CLAVEAU** : Extension de la ligne actuelle entre le terminus Phase 2 Rue Joseph Brunet, et la Rue Edmond Besse ;

- **Ligne B – PESSAC** : Débranchement de la ligne actuelle entre le Parc Relais Bougnard et le carrefour dit de l'Alouette ;
- **Ligne C – BEGLES** : Extension de la ligne actuelle entre Terres Neuves et la Route de Toulouse ;
- **Ligne C – BORDEAUX LAC** : Extension de la ligne actuelle des Aubiers au Parc des Expositions ;
- **des Services Partiels et du Tram Train du Médoc.**

Procédure marchés publics :

Pour la réalisation de cette opération, la Communauté urbaine doit ici être regardée comme entité adjudicatrice. La consultation a été lancée via un appel d'offres ouvert, soumis aux dispositions des articles 160, 161 et 169 du Code des Marchés Publics.

Déroulement de la procédure et montant du marché :

La consultation a été lancée le 3 février 2014, pour une remise d'offres fixée au 18 mars 2014, reportée au 20 mars 2014.

Suite à la réception des offres et après analyse, le candidat EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SO présente l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des exigences de la CUB figurant dans le dossier de consultation, pour un montant estimé de 1 927 855,05 € HT soit 2 313 426,06 € TTC.

Durée du marché :

Le délai d'exécution du marché est de 24 mois à compter de l'ordre de service lançant la période de préparation, hors délai de garantie précisé dans le marché.

La durée d'exécution des prestations du marché se décompose comme suit :

- 1 mois de période de préparation ;
- 23 mois de validité du marché, pendant laquelle il est possible d'émettre des bons de commande au fur et mesure des besoins.

Modalités de financement :

Cette dépense sera imputée au budget annexe transports 2014 et suivants, Chapitre 23 compte 238 – Programme 31P121 « TCSP Phase 3 », puis selon les bons de commande émis, sur les opérations suivantes : 31P121O002 « Tram Train du Médoc », 31P121O008 « Extensions ABC », 31P121O011 « Renforcement de l'offre ».

En application des articles L2121.12 et L2121.13 du Code général des collectivités territoriales, le projet de marché ayant pour objet les travaux de voiries et d'aménagements pour l'achèvement de la troisième phase du tramway de Bordeaux, des services partiels, et du Tram Train du Médoc dit FIN 301 est consultable par les conseillers communautaires à la direction de la commande publique de la CUB, Hôtel de la CUB 3e étage – rue Jean Fleuret – 33 076 Bordeaux cedex.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code des marchés publics, et notamment ses articles 160, 161 et 169,

VU le projet de marché mis à disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT,

VU la décision de la commission d'appel d'offres en date du 15 mai 2014 attribuant le marché ayant pour objet les travaux de voiries et d'aménagements pour l'achèvement de la troisième phase du tramway de Bordeaux dit FIN 301, à la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SO sur la base d'un détail estimatif de 1 927 855,05 € HT soit 2 313 426,06 € TTC.

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE dans le cadre de la 3^e phase des travaux du tramway, il convient de réaliser les travaux de voiries et d'aménagements pour l'achèvement de la troisième phase du tramway de Bordeaux,

CONSIDERANT QUE, par sa décision du 15 mai 2014, la commission d'appel d'offres a attribué à la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SO le marché ayant pour objet les travaux de voiries et d'aménagements pour l'achèvement de la troisième phase du tramway de Bordeaux dit FIN 301 sur la base d'un détail estimatif de 1 927 855,05€ HT soit 2 313 426,06 € TTC,

CONSIDERANT qu'il convient d'autoriser la signature du marché précité,

DECIDE

Article 1 : Le projet de marché mis à disposition des élus est approuvé.

Article 2 : Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer le marché ayant pour objet les travaux de voiries et d'aménagements pour l'achèvement de la troisième phase du tramway de Bordeaux dit « FIN 301 », avec la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SO pour un montant minimum de 500 000 € HT.

Article 3 : Cette dépense sera imputée au budget annexe transports 2014 et suivants, Chapitre 23 compte 238 – Programme 31P121 « TCSP Phase 3 », puis selon les bons de commande émis, sur les opérations suivantes :

- 31P121O002 « Tram Train du Médoc »,
- 31P121O008 « Extensions ABC »,
- 31P121O011 « Renforcement de l'offre ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 mai 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
13 JUIN 2014**

PUBLIÉ LE : 13 JUIN 2014

M. MICHEL LABARDIN